

PROCES VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

(29 mars 2022 à l'Institut National du Service Public)

Présents : cf. liste d'émargement jointe au présent PV.

Pièce jointe : rapport annuel d'activité

Ce jour à 19h30, Claude SCHNEIDER, Président de l'Office des Sports ouvre la séance concernant la 62ème Assemblée Générale ordinaire à l'I.N.S.P. (*Institut National du Service Public*).
Il souhaite la bienvenue aux représentants des élus, des clubs et des partenaires présents.

1. Intervention de M. OWUSU Tufuor, adjoint en charge des sports, équipements sportifs et de loisirs

M. OWUSU remercie les clubs, les bénévoles ainsi que l'Office des Sports pour les actions réalisées à Strasbourg. Il souhaite développer le sport économiquement, socialement et souhaite y associer les bassins de vie les plus éloignés afin de promouvoir le sport pour tous avec notamment un accroissement des ations dans les quartiers. Il souhaite également mettre l'accent sur la promotion de la citoyenneté au sein des clubs sportifs strasbourgeois et impulser une dynamique de transition écologique dans les pratiques sportives.

2. Minute de recueillement

L'Office des Sports et le milieu sportif ont été endeuillés en 2021 par la perte de plusieurs de leurs anciens membres. Une minute de silence est respectée à leur attention.

3. Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 01 juillet 2021

Le Procès-Verbal n'appelle aucun commentaire et est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.
Contre : 0
Abstention : 0

4. Rapport moral du Président

Claude SCHNEIDER reprend les faits marquants de l'année écoulée. 2021 a notamment été marqué par :

- Une reprise de l'activité après la crise du COVID 19.
- Une attention particulière en direction des clubs qui ont été particulièrement affectés, notamment pour les clubs fonctionnant en gymnases. Ce contexte a mis en évidence le professionnalisme de nos clubs ainsi qu'un sens profond des responsabilités. Tous les partenariats noués avant COVID ont pu être remis en place.
- Un soutien important de la part de l'Etat avec une prise en charge partielle de la masse salariale pour les clubs employeurs
- Une démarche innovante pour encourager la pratique sportive (passeport sportif)

L'ODS et la Ville de Strasbourg ont signé une convention de partenariat pour la période 2022-2026. Celle-ci prend en compte les orientations souhaitées par la Ville et redéfinit les missions prioritaires de l'Office des Sports. *La totalité du rapport moral du Président est consultable dans le rapport annuel d'activité, en annexe à ce PV.*

5. Rapport annuel d'activités

Le secrétaire général, Laurent MAIX, fait état de l'activité réalisée en 2021, des initiatives mises en place, et de l'ensemble des manifestations qui ont été réalisées durant l'année 2021.

L'approche des Jeux Olympiques 2024 a été l'occasion de proposer aux clubs un partenariat dans le cadre des Journées Olympiques et Paralympiques avec une mobilisation forte des acteurs sportifs strasbourgeois.

Il y a également eu la réalisation des actions annulées en 2020 à cause de la pandémie covid (Olympiades des Quartiers...)

Un travail important a également été réalisé en matière de communication afin de promouvoir la pratique sportive pour tous (*détail dans le rapport annuel adressé aux clubs en format PDF*).

✓ *Ce rapport d'activité est illustré par une projection vidéo des événements marquants de 2021.*

6. Rapport financier (bilan et compte de résultat adressé par mail)

Le bilan et le compte de résultat ont été adressés à tous les clubs et partenaires. Ils sont disponibles sur demande auprès de l'Office des Sports en version PDF.

M. Yves KLEISER, trésorier de l'ODS, commente le compte de résultat 2021.

Le résultat d'exploitation est positif à 430824.57€.

D'autant que les prestations en nature sont évaluées à 31 671€ et que le bénévolat est évalué à 37 240€.

Mme Anne MARCHAL apporte quelques précisions :

Rappel est fait que le comparatif 2020 / 2021 est difficile à faire par le fait de la crise sanitaire. Quelques nouveaux événements organisés en 2021 ont par ailleurs permis de dégager des recettes supplémentaires.

Des produits d'aides de l'Etat et des collectivités publiques ont été plus importants en 2021, ou maintenus à leur niveau des saisons antérieures.

Les charges salariales 2021 sont en baisse, compte tenu du fait que 2020 a vu le départ en fin d'année de Patricia LUTZ, remplacée en début d'année 2021 par Anaïs METZGER.

Le Président de l'Office des Sports remercie Yves et Anne pour le travail effectué tout au long de l'année et les conseils apportés par Anne MARCHAL expert-comptable dans la gestion financière.

7. Rapport de la commission financière :

Celle-ci est chargée de veiller à la bonne répartition des charges et produits entre l'ACSE (Association des Courses Strasbourg Europe) et l'ODS au regard des clefs de répartition des moyens mis en commun entre l'ODS et l'ACSE, selon la convention entre ODS/ACSE.

Mme Marshall précise que les facturations se font dans les deux sens selon l'entité prestataire.

Le Président de la Commission, M. Jean-Louis PLUMERE, fait état du travail réalisé. Les écritures sont conformes à la convention et n'appellent aucun commentaire particulier. Il informe également l'AG qu'une mise à jour de la convention est en cours.

8. Rapports du Commissaire aux Comptes :

Le cabinet AUDITORIA, représenté par M. Christophe THIEBAULT fait état du rapport général. Les comptes sont réguliers et sincères et n'appellent pas de commentaire particulier.

Le rapport spécial fait état des conventions existantes entre les membres du comité directeur et d'autres associations. A ce jour, une convention existante ODS / ACSE qui concerne Claude SCHNEIDER en qualité de Président de l'ACSE pour des prestations de service (11 741€).

Les rapports complets du CAC sont disponibles à l'ODS.

9. Approbation des Comptes – affectation du résultat :

Les comptes sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés.

Contre : 0

Abstention : 0

L'excédent constaté sur l'exercice 2021 est affecté dans le report à nouveau afin de consolider les fonds propres.

10. Décharge au Comité Directeur (CD)

Quitus au CD de l'Office des sports votés à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

11. Budget prévisionnel 2022 (en annexe)

Claude SCHNEIDER présente les projets pour 2022 (calendrier des événements) avec comme priorités des dépenses d'acquisition de matériels (tatami) et la création d'un poste de chargé de développement.

En effet la situation des comptes nous permet d'envisager l'embauche d'une personne en 2022 afin d'atteindre les objectifs fixés dans le cadre de la convention de partenariat avec la Ville et de développer de nouveaux projets d'animation dans les quartiers.

Des achats de matériels d'animation ont été programmés pour 2022 pour les manifestations de l'Office (tapis de protection pour les sports de combat, activités gymniques et petit matériel d'animation multisports).

Présentation du budget prévisionnel 2022 par le trésorier, Yves KLEISER.

Ce budget prévisionnel 2022 fait ressortir un déficit de 21.200,- €. Ce déficit sera financé sur fonds propres.

Le budget est soumis à approbation

Le budget 2022 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés

Contre : 0

Abstention : 0

12. Fixation du montant de la cotisation 2022 et indemnités kilométriques

Proposition de maintien du montant de la cotisation à 60€ et du taux des indemnités kilométriques à 0.321 € / km.
Ces deux propositions sont adoptées à l'unanimité.

13. Interventions extérieures (présidents de clubs)

GIP - Maison Sport Santé avec Antoine POINSOT

Objet : prise en charge du programme sport sur ordonnance

Un travail de recherche est en cours avec l'ODS pour trouver des associations permettant de mettre en place une passerelle entre le dispositif « sport sur ordonnance » et la continuité des activités sportives en club.

L'adresse mail Antoine.POINSOT@strasbourg.eu pour prendre contact avec le GIP - Maison Sport Santé.

L'enjeu étant la réinsertion des patients vers un dispositif en club ou association de droit commun.

Association Eco-vestiaire avec Christophe CELENY et Christophe GEORGER - contact@ecovestiaire.com

Présentation des valeurs de cette association et de leur projet de boutique solidaire (cf. doc projeté en séance)

14. Points divers

Accueil des nouveaux clubs

Présentation des nouveaux arrivants

° *TC des Romains : club de Koenigshoffen, 220 membres, intégrant une activité de Para-tennis*

° *Taekwon-Do ITF : club de HautePierre, objectif de sport pour tous*

Remise Honorifique

Marguerite remet à Marie-Christine HURTH la médaille d'argent de la Jeunesse et des Sports (patinage artistique).

15. Clôture

Claude SCHNEIDER remercie les représentants des clubs présents et le personnel salarié de l'Office pour leur engagement et leur disponibilité.

Le Président clôture l'Assemblée Générale à 21h35 et invite les participants à partager le verre de l'amitié.

Laurent MAIX
Secrétaire Général

Alain NEDELEC
Secrétaire Général

Claude SCHNEIDER
Président